

Elegance

CUP 2025

18 & 19
janvier 2025



Photo Indrek Kask - Graphisme Creapik

Salle Delphine Ledoux
Av. Raymond Poincaré, 62100 Calais



 CALAIS.



Informations : calaiselegancecup@gmail.com
+33321975552

| | |
|--------------------------------|--|
| DÉLÉGATION | <p>Pas de nombre limite de gymnastes 1 entraîneur pour 1 à 4 gymnastes / 2 entraîneurs pour 5 à 8 gymnastes / 3 entraîneurs pour 9 gymnastes ou plus 1 juge obligatoire : pénalité de 200€ si absence de juge</p> <p>*Le juge doit être présent durant toute la compétition. *Le juge doit être titulaire d'une licence FIG ou d'une licence de la fédération nationale.</p> |
| FRAIS DE PARTICIPATION | <p>Frais de participation des gymnastes :</p> <p>65€ - 4 engins 55€ - 3 engins 45€ - 2 engins 35€ - 1 engin</p> |
| PALMARÈS | <p>Toutes les gymnastes reçoivent un diplôme et un cadeau pour leur participation. Les classements individuels seront séparés par année de naissance pour les gymnastes nés en 2012 et plus jeunes.</p> |
| HÉBERGEMENT | <p>Hébergement non obligatoire à réserver par votre délégation/fédération</p> <p>HOTEL RESTAURANT DE LA PLAGE 693, Digue Gaston Berthe, 62100 Calais Tel : +33321346464</p> <p>IBIS STYLE CALAIS CENTRE 46 rue Royale, 62100 Calais Tel : +33321974500</p> <p>HOLIDAY INN CALAIS 6 boulevard des alliés, 62100 Calais Tel : +33321346969</p> <p>Les délégations participantes invitées doivent payer les frais d'hébergement des membres de leur propre délégation.</p> |
| REPAS | <p>Les fédérations participantes invitées devront prendre en charge les frais de repas des membres de leur délégation.</p> <p>Le COL pourra mettre à disposition au Centre Sportif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un panier pique-nique (8€) par personne comprenant un fruit, un sandwich, une bouteille d'eau, un encas, une compote - Un plateau repas (12€) par personne comprenant un plat chaud, une boule de pain et une compote <p>Les repas doivent être réservés au COL au plus tard le 5 janvier 2025 et réglés par virement bancaire.</p> |
| TRANSPORT INTERNATIONAL | <p>Les fédérations participantes doivent prendre en charge les frais de voyage des membres de leur délégation.</p> |
| VISA | <p>Veillez vérifier immédiatement auprès de votre agence de voyages ou de l'ambassade ou du consulat de France de votre pays si un visa est nécessaire pour votre voyage en France.</p> |

| | | | | | | | |
|--|--|--|-------------------------|--|-------------------------|--|--|
| | <p>Le comité d'organisation se fera un plaisir d'aider chaque membre de la délégation à rédiger une lettre d'invitation officielle, si la demande est faite avant le 1er décembre au COL.</p> <p>La demande doit inclure la fonction, le nom complet, le sexe, la date de naissance, la nationalité et le numéro de passeport, la date d'expiration du passeport, les dates d'arrivée et de départ du membre de la délégation ainsi que la ville à laquelle la lettre de soutien à la demande de visa doit être envoyée.</p> | | | | | | |
| ASSURANCE | <p>Le Comité d'organisation local ne pourra être tenu responsable en cas d'accident, de maladie, de rapatriement, etc. Tous les clubs et fédérations participants sont responsables de prendre leurs propres dispositions pour avoir la couverture d'assurance nécessaire et valable contre la maladie, les accidents et le rapatriement de tous les membres de leur délégation.</p> | | | | | | |
| INFORMATION BANCAIRE | <p>Nom du bénéficiaire : Calais GRS Nom de la banque : Banque Populaire du Nord IBAN : FR76 1350 7001 4646 0345 2190 524 BIC : CCBPFRPPLIL</p> <p>Chaque Fédération membre participante est priée de bien vouloir intégrer l'objet du paiement comme suit : ELEGANCE CUP 2025. La fédération participante est responsable de la prise en charge de tous les frais bancaires.</p> | | | | | | |
| POLITIQUE D'ANNULATION | <p>Les annulations ou modifications de la délégation doivent être notifiées au Comité d'organisation avant le 20.12.2024. Après cette date, tous les frais doivent être payés, aucun remboursement n'est possible.</p> | | | | | | |
| MUSIQUE | <p>La musique doit être téléchargée avant le 5 janvier 2025 sur la page d'inscription. Prenez une clé USB avec la musique en cas de problème.</p> | | | | | | |
| RESUMÉ DES DEADLINES/DATES BUTOIRES | <table border="1"> <tr> <td>Date définitive et nominative d'inscription</td> <td>20 Décembre 2024</td> </tr> <tr> <td>Paiement des droits d'inscription</td> <td>31 Décembre 2024</td> </tr> <tr> <td> Demande de Visa Demande de repas Paiement du pack repas par virement bancaire Téléchargement des musiques Paiement pour l'absence de juge par espèce </td> <td> 1er Décembre 2024 5 janvier 2025 5 janvier 2024 5 janvier 2024 18 Janvier 2025 </td> </tr> </table> | Date définitive et nominative d'inscription | 20 Décembre 2024 | Paiement des droits d'inscription | 31 Décembre 2024 | Demande de Visa Demande de repas Paiement du pack repas par virement bancaire Téléchargement des musiques Paiement pour l'absence de juge par espèce | 1er Décembre 2024 5 janvier 2025 5 janvier 2024 5 janvier 2024 18 Janvier 2025 |
| Date définitive et nominative d'inscription | 20 Décembre 2024 | | | | | | |
| Paiement des droits d'inscription | 31 Décembre 2024 | | | | | | |
| Demande de Visa Demande de repas Paiement du pack repas par virement bancaire Téléchargement des musiques Paiement pour l'absence de juge par espèce | 1er Décembre 2024 5 janvier 2025 5 janvier 2024 5 janvier 2024 18 Janvier 2025 | | | | | | |

Le comité d'organisation espère vous voir à Calais.
Lieu et Date : Calais, le 17 Octobre 2024

Maryline Danel & Delphine LEDOUX
Calais GRS
+33631354619
Calais.elegancecup@gmail.com